



**REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 OCTOBRE 2024**

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Absents : 6

Pouvoirs : 3

Abstentions : 0

Pour : 16

Contre : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq octobre à 20 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Christian CORROLLER, Maire.

Etaient présents : M. CORROLLER, M. LAUDEN, Mme FLOCHLAY, M. BARRE, Mme LE BRIS, M. BOTHOREL, M. BERNARD, Mme FRANCIUS, Mme PLISSONNEAU, Mme- MOUEZANT, Mme TREBERN, Mme CORNEC, M. BIGER.

Etaient absents et excusés : Mme MARREC (pouvoir à Mme FRANCIUS), M. LE GUILLOU (pouvoir à Mme FLOCHLAY), M. DOUGET (pouvoir à M. LAUDEN), Mme DANIEL, Mme. CLOTEAUX, M. TUAL.

Secrétaire de séance nommé : Christine FLOCHLAY

Mode de scrutin : ordinaire à main levée

Convocation du : 19 octobre 2024

Affiché le : 28 octobre 2024 Transmis le : 28 octobre 2024

Délibération n°24-06-001B

Objet : Tarifs périscolaires 2024-2025

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant des services scolaires à compter du 1er novembre 2024 comme suit :

<u>RESTAURANT SCOLAIRE</u>	2024/2025	2023/2024
<i>Enfants habitant sur la commune</i>		
Repas enfant	3.80	3.73
Pour le 3ème enfant déjeunant à la cantine	2.41	2.37
Adulte	7.86	7.72
<i>Enfants habitant hors commune</i>		
Repas enfant	4.58	4.5
<u>GARDERIE</u>		
<i>Enfants habitant sur la commune</i>		
tarif journée	4.45	4.37
tarif matin	2.13	2.09
tarif soir	2.66	2.61
tarif mois	45.54	44.73
3ème enfant : gratuit pour 2 inscrits au mois		
<i>Enfants habitant hors commune</i>		
tarif journée	5.32	5.23
tarif matin	2.49	2.45
tarif soir	3.21	3.15
tarif mois	54.66	53.69
GARDERIE Pénalités dépassement horaire (après 19 h)	+ 10,00	+ 10,00

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. BARRE, par 16 voix pour,

- ADOPTE ces tarifs.

Christine FLOCHLAY, secrétaire de séance

Christian CORROLLER, Maire